



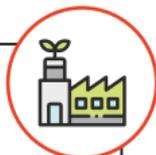
- Responsable de l'alimentation de la population en eau potable ;
- propriétaire des installations, délègue la gestion et détermine le prix de l'eau ;
- surveille l'exploitation de la ressource et gère le traitement des eaux usées.



- Capte et distribue l'eau dans l'agglomération ;
- contrôle la qualité ;
- traite avec les clients.



Consommateur
Achète et consomme l'eau.



- Prélève l'eau ;
- lutte contre les pollutions ;
- gère les réseaux dans votre région.



- Encadre la gestion de l'eau (normes sanitaires, cadre légal).